

CPG LIÉS AU MARCHÉ

Accédez au potentiel de croissance d'un ensemble diversifié d'actifs sous-jacents avec une protection complète du capital.



Comme les CPG traditionnels, les CPG liés au marché garantissent le remboursement intégral de votre capital à l'échéance, peu importe les baisses du marché. Par ailleurs, si le marché est à la hausse, vous pouvez obtenir un rendement potentiellement supérieur aux CPG traditionnels.

Principaux avantages et risques :



Potentiel de rendement accru



Protection garantie du capital



Admissibles à la SADC (jusqu'aux limites applicables)¹



Placement minimum de 500 \$



Se distinguent des CPG traditionnels, car il se peut qu'ils ne génèrent aucun rendement



Généralement non remboursable avant l'échéance.

Les CPG liés au marché peuvent offrir une exposition à une variété d'actifs sous-jacents, notamment des :



Actions



Actions indicielles



Taux d'intérêt

Stratégies liées au marché

Il y a des CPG liés au marché qui s'inscrivent dans plusieurs stratégies distinctes avec une variété de structures de paiement afin de vous aider à atteindre vos objectifs à court et à long terme.

Revenu



Principaux points à considérer :

- nécessitent des liquidités issues des placements des investisseurs
- visent un potentiel de rendement accru
- nécessitent un rendement minimum garanti
- assurent la protection du capital à l'échéance

Croissance



Principaux points à considérer :

- ne nécessitent pas de liquidités avant l'échéance
- visent à obtenir des rendements potentiellement supérieurs à ceux du marché par rapport aux CPG à taux fixe
- assurent la protection du capital à l'échéance

Commencez à investir dès aujourd'hui

- Ouvrez une session dans Pro-Investisseurs CIBC, sélectionnez l'onglet « Opérations », puis l'onglet « Titres à revenu fixe » et enfin l'onglet « CPG liés au marché CIBC » pour en savoir plus sur notre offre actuelle de produits.
- Si vous n'avez pas de compte Pro-Investisseurs CIBC, cliquez ici pour en ouvrir un.



¹ Les CPG liés au marché sont admissibles à l'assurance de la SADC et assujettis aux règlements de cette dernière. Consultez le site www.sadc.ca ou téléphonez au [1 800 461-CDIC \(2342\)](tel:1800461CDIC) pour obtenir des renseignements.